



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

34, chemin des Colombettes, case postale 18, CH -1211 Genève 20 (Suisse)

† (41-22)3389111 – Télécopieur (Section des enregistrements internationaux de dessins et modèles industriels) s: (41 -22)3389738

Messagerie électronique: intreg.mail@wipo.int – Internet: <http://www.OMPI.int>

ARRANGEMENT DE LA HAYE CONCERNANT LE DÉPÔT INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

Adhésion à l'Acte de 1960: Gabon

1. Le 18 juillet 2003, le Gouvernement du Gabon a déposé auprès du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) son instrument d'adhésion à l'Acte de 1960 de l'Arrangement de La Haye concernant le dépôt international des dessins et modèles industriels. L'Acte de 1960 entrera en vigueur à l'égard du Gabon le 18 août 2003.

2. L'adhésion du Gabon à l'Acte de 1960 porte à 34 le nombre d'États contractants à l'Arrangement de La Haye. Une liste des membres de l'Arrangement de La Haye, indiquant la date à laquelle les États contractants sont devenus liés par l'Acte de 1960 et/ou l'Acte de 1934, est disponible sous les rubriques "Activités & services/Dessins et modèles internationaux" sur le site Internet de l'OMPI, à l'adresse suivante : www.OMPI.int.

Le 29 juillet 2003